



Les aides aux entreprises

VOS BESOINS, NOS SOLUTIONS

Édition 2017-2018





Loïg Chesnais-Girard
Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

Pour une économie dynamique et créatrice d'emplois durables

Les entreprises bretonnes ne manquent pas d'atouts, d'idées, de savoir-faire, d'énergie pour se développer et innover. En tant que chef de file du développement économique sur notre territoire, **notre responsabilité** est d'être aux côtés de tous celles et ceux qui s'engagent pour faire l'économie d'aujourd'hui et dessiner celle de demain. L'an dernier, la Région et ses partenaires ont ainsi accompagné près de 4000 entreprises.

Notre volonté est de proposer des soutiens adaptés à chaque projet, du lancement d'un nouveau produit à la conquête de marchés internationaux, pour améliorer la compétitivité et créer de l'emploi, du commerce de proximité à la grande entreprise en passant par les TPE et PME. Grâce à la mobilisation de tous les partenaires économiques autour de cette dynamique impulsée par la Région, ces dispositifs d'aides sont aujourd'hui d'un accès simplifié partout en Bretagne, en lien notamment avec les intercommunalités bretonnes, pour une réponse de proximité aux **besoins des entrepreneur-e-s**.

Evit un ekonomiezh lañs ganti hag a grou postoù labour da badout

N'eus ket diouer a berzhioù mat, a vennozhioù, a chemet, a startijenn gant embregerezhioù Breizh evit diorren hag ijinañ. **Karg hon eus**, evel luskerien diorren ekonomikel hor rannvro, da reiñ harp d'ar baotred ha d'ar merc'hed engouestlet evit ober an ekonomiezh a vremañ ha tresañ ekonomiezh an amzer-da-zont. Tost 4000 embregerezh a oa bet harpet evel-se gant ar Rannvro hag he c'hevelerien. **C'hoant hon eus** da ginnig skoazelloù diouzh pep raktres, pe e vefe evit reiñ lañs d'ur produ nevez pe evit aloubiñ marc'hadoù etrebroadel, gwellaat ar gevezusted ha krouiñ postoù labour, er stalioù-kemwerzh nes koulz hag en embregerezhioù bras, etre, bihan ha bihan-tre.

Gant perzh an holl gevelerien ekonomikel en-dro d'al lusk a zo bet lañset gant ar Rannvro eo deuet ar stignadoù skoazell-se da vezañ simploc'h e pep lec'h e Breizh, e darempred gant etrekumunezhioù Breizh dreist-holl, evit bastañ da **ezhomoù an embregerien** hag an embregerezed er vro.



L'esprit d'entreprendre

LA FORCE DU COLLECTIF



La Bretagne enregistre un bon rythme de création / reprise d'entreprises. Sans doute parce qu'ici la qualité de vie bénéficie aussi à l'économie. Dans cet écosystème favorable à l'entrepreneuriat et structuré par une stratégie régionale de développement économique, la **Glaz économie**, les chef-fe-s d'entreprise peuvent compter sur l'esprit de coopération et de solidarité qui fait la réputation des Breton-ne-s. Partout sur le territoire, de nombreuses structures œuvrent pour leur apporter conseil et soutien et favoriser leur croissance.

UN VASTE RÉSEAU POUR VOUS ACCOMPAGNER

Collectivités territoriales, chambres consulaires, agences de développement, associations de chef-fe-s d'entreprise, réseaux professionnels... Au quotidien, de nombreux organismes publics ou privés s'engagent et travaillent en concertation pour apporter des réponses aux besoins des entreprises et des entrepreneur-e-s. Réseaux thématiques d'acteurs économiques, douze clusters encouragent quant à eux la mutualisation des moyens et des savoir-faire des entreprises d'une filière pour développer leur performance et défendre leurs intérêts communs, sur la scène nationale et internationale.

UNE VISION COMMUNE : LA GLAZ ÉCONOMIE

Tirant son nom d'une subtile couleur gris-vert-bleu évoquant les paysages de Bretagne, la **Glaz économie** représente la palette des filières d'excellence bretonnes à fort potentiel : ressources marines, agro-environnement, économie de la connaissance et des seniors. Stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation pilotée par la Région et co-élaborée avec les acteurs du territoire, elle favorise les croisements entre secteurs d'activité pour stimuler l'innovation, créer de nouveaux gisements d'emplois durables et renforcer la compétitivité de la Bretagne.

UNE MARQUE PARTAGÉE POUR FAIRE RAYONNER LA BRETAGNE

La Bretagne figure parmi les premières régions françaises à avoir affirmé une marque de territoire. Destinée à être partagée par tous ceux qui se réfèrent aux valeurs de leur région pour promouvoir leurs activités en France ou à l'international, la marque Bretagne participe d'une démarche d'attractivité globale, fondée sur l'imagination, le sens du collectif, l'engagement et l'ouverture.

BRETAGNE[®]

UN PARTENARIAT FORT RÉGION-INTERCOMMUNALITÉS

Afin de déployer en Bretagne une action publique économique efficiente, adaptée aux spécificités du territoire, la Région et les 59 intercommunalités bretonnes renforcent leur partenariat, à la faveur de la récente réforme territoriale. Objectif : combiner les stratégies régionale et

locales, et articuler les moyens pour une politique publique du développement économique performante, au service de toutes les entreprises, partout sur le territoire.

59
INTERCOMMUNALITÉS
EN RÉSEAU
AVEC LA RÉGION

UNE MARQUE FORTE
DE PLUS DE
700
PARTENAIRES

12
CLUSTERS
THÉMATIQUES

LIBÉRER L'INNOVATION DANS TOUS LES SECTEURS

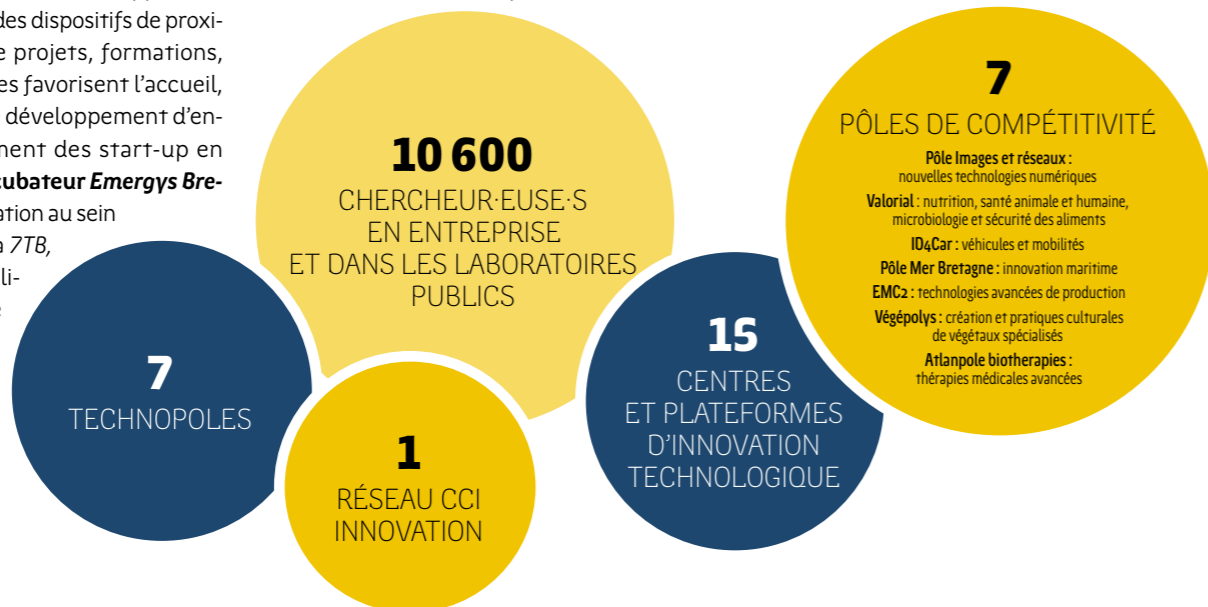
Pour être compétitif sur des marchés de plus en plus concurrentiels, l'innovation est un enjeu majeur. La Bretagne est aujourd'hui un territoire reconnu de la R&D, en France et en Europe, dans de nombreux domaines : cybersécurité, nouveaux matériaux, biologie et technologies marines... Pour conserver cette avance, la Région et les collectivités bretonnes compétentes mènent une politique volontariste, propice à la diffusion et au transfert de technologies et à la création d'activités nouvelles et d'emplois. Une priorité qui se traduit concrètement sur le territoire par un soutien aux projets mais aussi par un financement des opérateurs de l'innovation.



© Caroline Ablain

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET TECHNOPOLES : OBJECTIF « CROISSANCE »

Réunissant entreprises, laboratoires de recherche et établissements de formation autour de thématiques prioritaires d'un même secteur d'activité, les **pôles de compétitivité** encouragent l'émergence de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) innovants et la croissance des entreprises membres, avec pour objectif la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés. Point d'entrée pour l'accompagnement des entreprises innovantes, les **7 technopoles bretonnes** soutiennent quant à elles, partout sur le territoire, le développement de l'innovation par des dispositifs de proximité (montages de projets, formations, événements...). Elles favorisent l'accueil, l'implantation et le développement d'entreprises, notamment des start-up en s'appuyant sur l'**incubateur Emergys Bretagne**. Leur organisation au sein d'une fédération, la **7TB**, favorise les mutualisations et le partage de compétences.



DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES POUR BOOSTER L'INNOVATION

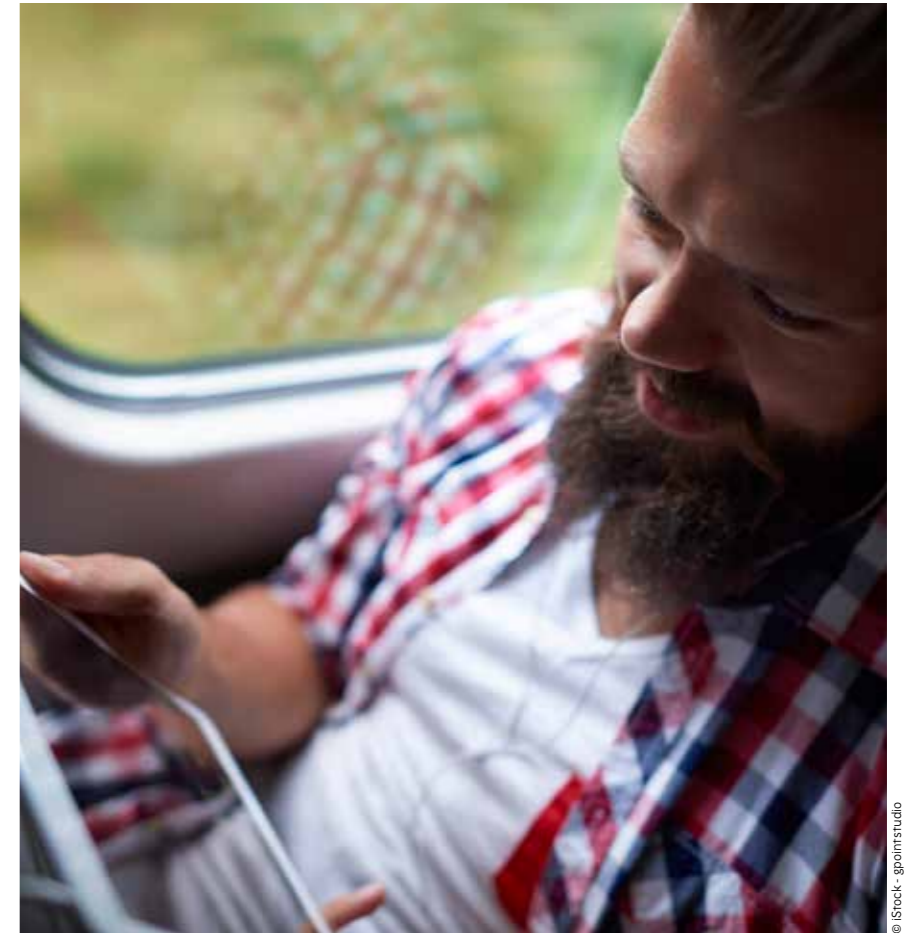
Nés de la volonté croisée des pouvoirs publics et des entreprises, des organismes dédiés ont été créés pour accompagner la montée en puissance de l'innovation bretonne : la **SATT** (Société d'accélération du transfert de technologies) **Ouest Valorisation**, l'**IRT** (Institut de recherche technologique) **b<>com**, les **CIT** (Centres d'innovation technologique) et dernièrement les **French tech** de Rennes Saint-Malo et de Brest+ (Brest, Quimper, Morlaix et Lannion)... Tous contribuent, chacun dans son domaine, à créer un environnement porteur pour la recherche technologique et l'innovation des entreprises.

L'INNOVATION PARTOUT ET POUR TOU·TE·S

Concevoir, fabriquer, organiser, manager... L'innovation s'applique à toutes les entreprises et à toutes les fonctions, au-delà du seul champ de la R&D. Par ses dispositifs et le soutien aux opérateurs, la Région encourage son développement sous toutes les formes. Pour libérer ce potentiel créatif, puissant levier de compétitivité, partout sur le territoire, l'écosystème d'accompagnement à l'innovation, et en particulier le **réseau CCI innovation** soutenu par la Région Bretagne, propose aux entreprises traditionnelles et industrielles un appui pour développer leurs projets.

CONNECTER LA BRETAGNE

À la pointe de l'Europe, la Bretagne bénéficie d'un positionnement géographique stratégique, qui lui confère une identité ouverte sur le monde reconnue par tous. Pour que cette position reste une force, la Région, aux côtés de ses partenaires publics, investit massivement pour développer des infrastructures de communication et de transport performantes, destinées à faciliter la circulation des personnes, des marchandises et des données.



© iStock - spointstudio

BGV : PLUS VITE, PLUS PRÈS

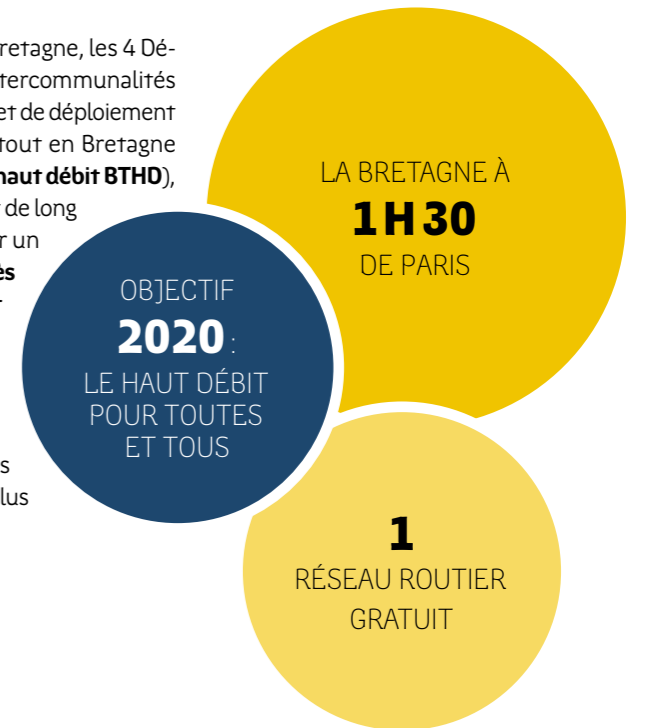
La mise en service de la **Ligne à Grande Vitesse (LGV)** entre Le Mans et Rennes en juillet 2017 occasionne un gain de 37 minutes entre Rennes et Paris. **Véritable accélérateur de croissance**, Bretagne à Grande Vitesse (BGV) consacre une nouvelle ligne ferroviaire, des infrastructures renouvelées et une offre **TGV & TER** repensée et accrue pour diffuser la grande vitesse : toutes les gares à l'ouest de Rennes gagnent **entre 45 et 50 minutes en moyenne** sur le trajet vers Paris. Pour les entreprises, ce sont des liaisons raccourcies et des transports facilités.

LE TRÈS HAUT DÉBIT SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le Conseil régional de Bretagne, les 4 Départements et les 59 intercommunalités sont réunis dans un projet de déploiement de la fibre optique partout en Bretagne (**projet Bretagne à très haut débit BTHD**), soit 100 Mb/s. Ce projet de long terme permet d'assurer un développement de l'**accès internet à haut débit** puis à **très haut débit**. En septembre 2017, la Bretagne est couverte en haut débit (8 Mb/s) à près de 80 % et en très haut débit (30 Mb/s) à plus de 40 %.

UN RÉSEAU DE TRANSPORT FORT DE SA DIVERSITÉ

Particularité régionale : la Bretagne dispose d'un réseau routier entièrement gratuit. Aujourd'hui des centaines de kilomètres de voies express en 2x2 voies permettent de sillonner la Bretagne. Un réseau routier qui se modernise afin d'offrir des **conditions de circulation optimales** sur l'ensemble du territoire et de relier les nombreux ports et aéroports que compte la région. Autant d'accès à l'Europe et au reste du monde !



DES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ

Avec un fort potentiel académique et scientifique et une large offre de formations qualifiantes, la Bretagne bénéficie d'un terreau fertile pour faire éclore localement les compétences et les ressources attendues par les entreprises pour assurer leur développement.

DES FORMATIONS AU PLUS PRÈS DES BESOINS

En Bretagne, l'ensemble des filières est représenté, à tous les niveaux de qualification. Une large palette de formations et de spécialités, du CAP au doctorat, complétée par une forte dynamique de recherche, publique et privée, véritable levier de performance économique.

Porteuse d'une stratégie coordonnée en matière d'orientation, d'évolution et de formation professionnelles, la Région s'appuie sur un réseau aujourd'hui fortement structuré pour développer des formations, initiales et continues, au plus près des besoins, émergents ou récurrents, des entreprises. Objectif affiché : favoriser l'acquisition par chacun·e de qualifications directement transposables au monde professionnel pour permettre aux entreprises bretonnes de recruter localement et durablement, à tous les niveaux.



© Emmanuel Pain

L'APPRENTISSAGE, UN CHOIX GAGNANT-GAGNANT

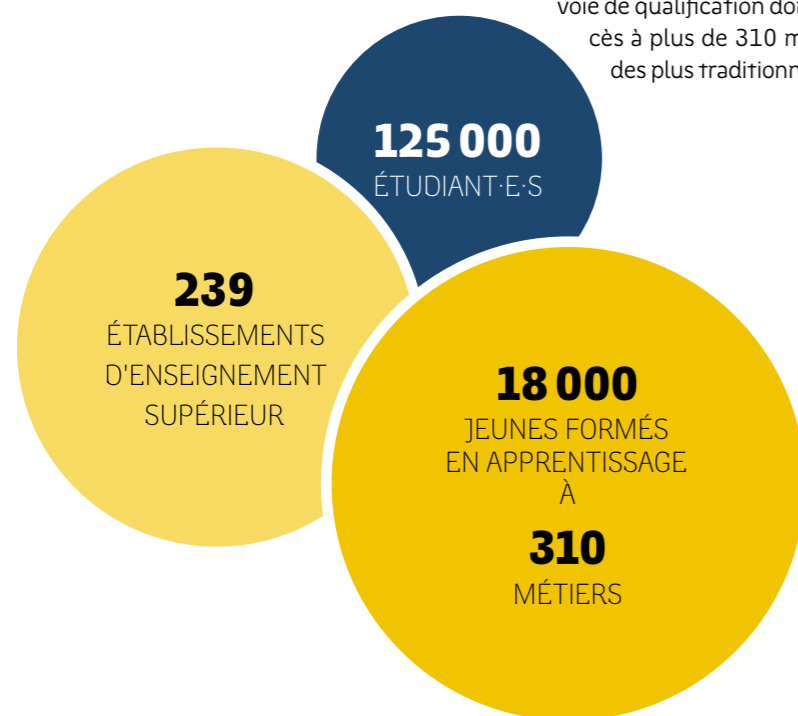
En Bretagne, l'apprentissage est une filière complète de formation. Du CAP au master et au diplôme d'ingénieur, cette voie de qualification donne accès à plus de 310 métiers, des plus traditionnels aux

plus novateurs. Convaincue de la valeur ajoutée de l'apprentissage, la Région œuvre activement pour en favoriser le déploiement et en faciliter l'accès, aux jeunes comme aux employeur·euse·s de tout secteur.

Soucieuse d'encourager l'apprentissage aux bénéfices partagés, la Région apporte un soutien financier aux entreprises privées et aux associations bretonnes de moins de 250 salarié·e-s souhaitant recruter et accompagner des apprenti·e-s.

Toutes les infos sur bretagne.bzh/apprentissage

→ Toute l'info sur bretagne.bzh



DU SUR-MESURE POUR LES ENTREPRISES

UNE OFFRE HARMONISÉE ET SIMPLIFIÉE

Avec un rôle de chef de file réaffirmé par les dernières lois de réforme territoriale, la Région est en charge de la stratégie globale de développement économique pour la Bretagne et coordonne désormais toutes les actions en faveur de l'économie sur son territoire.

Dans cette mission, elle œuvre au quotidien en lien étroit avec de nombreux partenaires du territoire, publics et privés. Pour les entreprises, cette intervention se traduit concrètement par la mise en place de dispositifs d'aides (conseil, formations, apports en compétences, soutiens financiers...). Créés en propre ou en partenariat, de nombreux outils sont mobilisables quels que soient la taille de l'entreprise, son secteur d'activité, son projet.

La Région a ainsi investi plus de 120 millions d'euros en 2016 au service de la compétitivité et de l'emploi en Bretagne et accompagné 4 000 projets d'entreprise. Désormais structurée en « packs », correspondant aux différents stades de développement d'une entreprise, cette offre simplifiée comprend deux gammes principales de dispositifs, « Pass » et « Inno ».

UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ

La Région intervient en direct auprès des entreprises bretonnes par le biais d'aides, souvent soutenues par les fonds européens (FEDER, FEADER) dont elle assure en partie la gestion, ou d'appels à projets (bretagne.bzh). Elle mène une action de terrain en partenariat étroit avec les intercommunalités, désormais acteurs économiques de premier plan. Dans un esprit d'efficacité, elle coordonne également son action avec de nombreuses structures d'accompagnement (Chambres de commerce et d'industrie (CCI), Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), réseaux et associations tels que Bretagne Active, Réseau Entreprendre Bretagne, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), Initiative Bretagne, boutiques de gestion, coopératives d'activité et d'emploi...).

La Région œuvre aussi en lien étroit avec l'État et ses opérateurs, au premier rang desquels Bpifrance et la Caisse des Dépôts, et participe à des fonds d'investissement aux côtés des banques du territoire.

DES AGENCES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Pour la soutenir dans son action, la Région s'appuie notamment sur ses deux structures, qui déploient leurs missions complémentaires, dans le cadre de la Glaz économie :

BRETAGNE^{BE} COMMERCE INTERNATIONAL

Grâce à son réseau local et mondial, BCI aide les sociétés bretonnes dans leur développement à l'international (informations réglementaires, veille sur les marchés, conseils stratégiques, organisation de salons ou missions à l'international, implantation de filiale...) et accompagne les projets d'investissement étrangers en Bretagne.

www.bretagnecommerceinternational.com

BRETAGNE^{BE} DÉVELOPPEMENT INNOVATION

Agence régionale de développement économique, BDI a pour mission de renforcer l'attractivité et la compétitivité de la Bretagne aux plans national et international en impulsant des dynamiques collectives auprès des acteurs économiques bretons, dans le cadre de grands projets structurants régionaux positionnés sur des filières clefs et/ou à fort potentiel de croissance.

www.bdi.fr

→ Retrouvez l'ensemble des aides et dispositifs de la Région, ainsi que toutes les solutions de Bpifrance sur le site entreprise.bretagne.bzh

ZOOM SUR LES START-UP ET LES TPE

Fort de sa volonté d'accompagner les start-up et l'ensemble des TPE, commerces, artisans, qui constituent un maillage essentiel du tissu économique breton et contribuent activement à la vie locale et au développement de l'emploi, la Région Bretagne a créé des offres spécifiquement dédiées à ces entreprises. Adaptées à leurs besoins, quelle que soit leur phase de développement, ces offres interviennent en complémentarité des aides et dispositifs génériques proposés par la Région.

UN ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL DE PROXIMITÉ RENFORCÉ

Pour accompagner les entreprises au plus près du terrain et ainsi optimiser le repérage de leurs besoins, la Région renforce sa présence de proximité avec 10 chargé·e·s de développement, en cours de déploiement sur le territoire. Leur mission : animer, chacune sur son secteur géographique, le réseau économique en lien étroit avec les opérateurs locaux (services économiques des intercommunalités, chambres consulaires, réseaux de la création et de l'innovation...).

À CHAQUE PROJET, LA RÉGION À VOS CÔTÉS

Vous êtes dirigeant-e de TPE, de PME ou d'une grande entreprise, et vous souhaitez créer une activité, investir dans un nouvel équipement, recruter de nouveaux collaborateurs ou prospecter à l'export ?

La Région peut vous aider à réaliser votre projet grâce aux nombreux dispositifs qu'elle met en œuvre.



- * OFFRE TPE COMMERCE ARTISANAT
- * OFFRE START-UP
- TPE
- PME
- ETI
- GE

→ Retrouvez les dispositifs et aides proposés par la Région Bretagne ainsi que toutes les solutions de Bpifrance sur entreprise.bretagne.bzh

PACK CRÉATION -REPRISE

En création et en reprise, l'accompagnement est indissociable de l'aide et lui donne sa valeur ajoutée. C'est pourquoi la Région, en complément de ses aides directes, finance un ensemble de structures sur le territoire. Celles-ci vous accompagnent gratuitement dans l'élaboration de votre projet, de votre business plan et de son financement et assurent un suivi, une fois votre entreprise créée.



> NOS SOLUTIONS

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E DANS VOTRE PROJET DE CRÉATION/REPRISE

■ PASS Création

Appui technique à la création ou à la reprise d'entreprise par un accompagnement en 3 prestations destiné à assurer la viabilité et la pérennité du projet : aide au montage du projet ; structuration financière ; suivi du développement de l'entreprise post-création/reprise.

MODALITÉS : Rendez-vous individuels réalisés par des structures labellisées par la Région.

BÉNÉFICIAIRES : Tous porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise (hors projet d'installation en production agricole primaire et pêche).

VOUS RECHERCHER UN FINANCEMENT POUR VOS INVESTISSEMENTS

■ PASS Investissement

Soutien financier aux investissements matériels et immatériels destinés à favoriser la compétitivité de l'entreprise et la création d'emplois durables et de qualité.

MODALITÉS : Avance remboursable.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises de production et de services aux entreprises, en création ou s'engageant dans une phase de diversification créatrice de valeur ajoutée et créant au minimum 3 emplois CDI.

■ PASS Investissement TPE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Soutien aux investissements matériels non immobiliers nécessaires à la croissance des entreprises employant au plus 20 personnes.

MODALITÉS : Subvention de 20 % des investissements de production plafonnée à 50 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : TPE de production et de services aux entreprises de production (hors entreprises de négoce).

■ PASS Commerce et artisanat

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Aide aux projets de création, reprise, modernisation ou extension d'entreprises par le soutien aux investissements immobiliers (dont ceux liés à l'accessibilité), de mises aux normes d'hygiène, d'embellissement et d'attractivité, et d'acquisition d'équipements immobiliers et matériels.

MODALITÉS : Subvention de 30 % des dépenses éligibles co-financée par la Région et l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) d'un montant maximum de 7 500 €.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises commerciales et artisanales de service indépendantes, cafés, restaurants et hôtels...

VOUS SOUHAITEZ STABILISER VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE INNOVANTE

■ INCUBATEUR EMERGYS BRETAGNE

START-UP

porté par la fédération des 7 technopoles de Bretagne

Apport de compétences externes et développement des compétences des porteurs de projet pour soutenir et sécuriser la création d'entreprises innovantes, issues ou non de la recherche publique.

MODALITÉS : Accompagnement en proximité par une technopole ; financement de prestations et d'études de faisabilité de projets de création d'entreprises innovantes (jusqu'à 80 %) et financement de formations (jusqu'à 100 %).

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs d'un projet de création d'entreprise innovante et jeunes entreprises innovantes de moins d'un an ; incubation pour une durée de 24 mois.

COFINANCÉ PAR L'ÉTAT.

VOUS RECHERCHER UN FINANCEMENT POUR VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE INNOVANTE ET SOUHAITEZ CONSOLIDER VOS APPORTS

PHAR Bretagne

START-UP

PRÊT D'HONNEUR POUR L'AMORÇAGE RÉGIONAL

Apport d'un premier financement en abondant l'apport personnel des créateur·rice·s d'entreprises innovantes.

MODALITÉS : Aide au montage du dossier par une structure d'accompagnement (technopole, CCI) ; prêt d'honneur d'un montant de 45 000 € par personne maximum, plafonné à 90 000 € par projet ; gestion des prêts et coaching assurés par le Réseau Entreprendre Bretagne.

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs de projet en phase de création d'une entreprise innovante de moins d'un an.

FONDS DOTÉ PAR LA RÉGION, LA CAISSE DES DÉPÔTS, L'UNION EUROPÉENNE ET LES BANQUES PARTENAIRES.

VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOS FONDS PROPRES

BreizhUp

START-UP

LE FONDS RÉGIONAL DE CO-INVESTISSEMENT EN BRETAGNE

Aide au financement des jeunes entreprises innovantes bretonnes en amorçage (fonds d'amorçage, réseau de business angels...).

MODALITÉS : Intervention en co-investissement (maximum 50 %) avec un ou plusieurs partenaires co-investisseurs pour de premières levées de fonds de 200 000 à 750 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Jeunes entreprises intervenant dans les secteurs de l'économie de demain.

FONDS ALIMENTÉ PAR LE FEDER.



> LES SOLUTIONS PROPOSÉES EN PARTENARIAT

VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOS FONDS PROPRES

■ BRETAGNE CAPITAL SOLIDAIRE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Soutien en capital de petits projets à fort taux de création d'emplois, principalement dans l'artisanat, le commerce et le service. Tickets d'investissement allant de 20 000 à 50 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS ET LES BANQUES DE PLACE.

■ BJE (Bretagne jeunes entreprises)

Investissement en capital destiné à renforcer les fonds propres et à accélérer la croissance des entreprises en transmission du territoire. Intervention jusqu'à 500 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE ET LES BANQUES DE PLACE.

■ FONDS GO CAPITAL AMORÇAGE 2 ET OUEST VENTURES 3

START-UP

Prise de participation par un fonds interrégional d'investissement pour renforcer les fonds propres et accélérer la croissance des jeunes entreprises innovantes, notamment à l'international. Intervention en phase d'amorçage ou de démarrage avec la possibilité de réinvestir jusqu'à 3 M€ sur 7-8 ans.

FONDS SOUSCRITS PAR BPIFRANCE ET LES BANQUES DE PLACE.

VOUS SOUHAITEZ CONSOLIDER VOS APPORTS

■ REB (RÉSEAU ENTREPRENDRE BRETAGNE)

Soutien à la création et à la reprise des entreprises à fort potentiel de développement par l'attribution de prêts d'honneur, sans garantie ni intérêt, destinés à renforcer l'apport personnel des porteurs de projet de reprise et à faciliter l'accès au crédit bancaire.

EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS ET LES BANQUES DE PLACE.

■ BRIT (BRETAGNE REPRISE INITIATIVE TRANSMISSION)

Soutien à la reprise de TPE et de PME par l'attribution de prêts d'honneur, sans garantie ni intérêt, destinés à renforcer l'apport personnel des porteurs de projet de reprise et à faciliter l'accès au crédit bancaire.

EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS, INITIATIVE BRETAGNE ET LES BANQUES DE PLACE.

■ PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE JEUNES

Prêt d'honneur pour les jeunes de moins de 32 ans.

EN PARTENARIAT AVEC L'ADIE ET LA CAISSE DES DÉPÔTS.

VOUS CERCHEZ À CONVAINCRE VOTRE BANQUE

■ FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE BRETAGNE

Garantie d'emprunt jusqu'à 70 % pour faciliter l'obtention de prêts à moyen ou long terme auprès des établissements bancaires.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ FONDS DE GARANTIE TPE

Garantie d'emprunt (jusqu'à 45 000 €) pour faciliter l'accès au crédit bancaire avec un suivi de proximité, notamment pour des personnes sans emploi ou en situation de précarité économique.

EN PARTENARIAT AVEC BRETAGNE ACTIVE ET LA CAISSE DES DÉPÔTS.

■ CONTRAT DÉVELOPPEMENT TRANSMISSION

Jusqu'à 400 000 € de prêt sans garantie pour compléter le financement bancaire lors d'une reprise d'entreprise par une société holding.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ PRÊT D'AMORÇAGE

START-UP

Prêt participatif jusqu'à 300 000 € destiné à renforcer la structure financière des entreprises et à préparer une première levée de fonds.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

PACK INNOVATION

Bénéficiaire d'une prestation de conseil, vérifier la faisabilité ou mener votre projet collaboratif de R&D... La Région Bretagne vous accompagne dans vos projets d'innovation, quelles que soient leur nature et la taille de votre entreprise.



> NOS SOLUTIONS

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E DANS VOTRE DÉMARCHÉ D'INNOVATION

inno Conseil

Participation aux dépenses liées à des prestations externes de conseil et d'expertise.

MODALITÉS : Aide pouvant représenter jusqu'à 80 % des dépenses externes HT, plafonnée à 15 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises de moins de 50 salarié·e·s, n'ayant pas bénéficié d'aide régionale à l'innovation depuis au moins 3 ans.

VOUS RECHERCHEZ UN FINANCEMENT POUR VOTRE PROJET D'INNOVATION

inno Faisabilité

Soutien à l'émergence de projets d'innovation par le financement d'une part des coûts internes et externes permettant de valider la faisabilité technico-économique du projet.

MODALITÉS : Subvention pouvant représenter jusqu'à 50 % des dépenses retenues, plafonnée à 50 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME.

inno R&D

Soutien aux entreprises, quelle que soit leur taille, dans la réalisation de programmes d'innovation visant à mettre au point des services/procédés/produits innovants s'inscrivant dans le cadre des priorités régionales, dans la perspective d'une commercialisation.

MODALITÉS : Aide pouvant représenter jusqu'à 50 % des dépenses retenues.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises, en particulier PME et ETI de moins de 5 000 personnes.

inno Avenir Projets

Appel à projets dans le cadre du programme Investissements d'avenir (PIA) destiné à soutenir des projets ambitieux, technologiques ou non, de produits ou de services, liés aux priorités de la Région en matière d'innovation.

MODALITÉS : Subvention et/ou avance remboursable de 100 000 € à 500 000 €, pouvant représenter jusqu'à 50 % des dépenses éligibles, en phase d'étude de faisabilité ou de développement.

BÉNÉFICIAIRES : PME montrant la capacité à devenir des acteurs majeurs de leur secteur.

<http://inno-avenir.bretagne.bzh>

COFINANCÉ PAR L'ÉTAT - OPÉRÉ PAR BPIFRANCE

inno R&D collaborative

Soutien aux collaborations entre les entreprises et les organismes de recherche publics du territoire, en privilégiant le lien avec les pôles de compétitivité bretons.

MODALITÉS : Subvention pouvant représenter, pour les entreprises, jusqu'à 50 % des dépenses liées aux coûts internes et externes directement attachés à un projet collaboratif de recherche et développement et, pour les organismes de recherche, jusqu'à 100 % des coûts additionnels.

BÉNÉFICIAIRES : Tous les partenaires d'un projet collaboratif implantés en Bretagne : entreprises, groupements d'entreprises et établissements de recherche, centres techniques, établissements d'enseignement supérieur et de recherche et organismes de recherche, associations.

VOUS SOUHAITEZ ACCÉLÉRER VOTRE CROISSANCE ET STRUCTURER VOTRE ENTREPRISE SUR LE PLAN COMMERCIAL/MARKETING

inno Market'up

START-UP

Soutien au développement commercial et financier des jeunes entreprises innovantes à fort potentiel par l'appui au recrutement du premier cadre dans une fonction marketing/commercial nouvelle et structurante.

MODALITÉS : Avance remboursable plafonnée à 60 000 € et calculée sur les coûts salariaux du cadre recruté durant sa première année d'embauche. Les frais liés à un accompagnement par un cabinet de recrutement sont également éligibles.

BÉNÉFICIAIRES : PME innovantes bretonnes de moins de 36 mois et accompagnées par une technopole régionale.

VOUS SOUHAITEZ STABILISER VOTRE PROJET

INCUBATEUR EMERGYS BRETAGNE

START-UP

porté par la fédération des 7 technopoles de Bretagne

Apport de compétences externes et développement des compétences des porteurs de projet pour soutenir et sécuriser la création d'entreprises innovantes, issues ou non de la recherche publique.

MODALITÉS : Accompagnement en proximité par une technopole ; financement de prestations et d'études de faisabilité de projets de création d'entreprises innovantes (jusqu'à 80 %) et financement de formations (jusqu'à 100 %).

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs d'un projet de création d'entreprise innovante et jeunes entreprises innovantes de moins d'un an ; incubation pour une durée de 24 mois.

COFINANCÉ PAR L'ÉTAT.

VOUS RECHERCHEZ UN FINANCEMENT POUR VOTRE PROJET ET SOUHAITEZ CONSOLIDER VOS APPORTS

PHAR Bretagne

START-UP

PRÊT D'HONNEUR POUR L'AMORÇAGE RÉGIONAL

Apport d'un premier financement en abondant l'apport personnel des créateur·rice·s d'entreprises innovantes.

MODALITÉS : Aide au montage du dossier par une structure d'accompagnement (technopole, CCI) ; prêt d'honneur d'un montant de 45 000 € par personne maximum, plafonné à 90 000 € par projet ; gestion des prêts et coaching assurés par le Réseau Entreprendre Bretagne.

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs de projet en phase de création d'une entreprise innovante de moins d'un an.

FONDS DOTÉ PAR LA RÉGION, LA CAISSE DES DÉPÔTS, L'UNION EUROPÉENNE ET LES BANQUES PARTENAIRES.

VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOS FOND PROPRES

Breizh Up

START-UP

LE FONDS RÉGIONAL DE CO-INVESTISSEMENT EN BRETAGNE

Aide au financement des jeunes entreprises innovantes bretonnes en amorçage (fonds d'amorçage, réseau de business angels...).

MODALITÉS : Intervention en co-investissement (maximum 50 %) avec un ou plusieurs partenaires co-investisseurs pour de premières levées de fonds de 200 000 à 750 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Jeunes entreprises intervenant dans les secteurs de l'économie de demain.

FONDS ALIMENTÉ PAR LE FEDER.

> LES SOLUTIONS PROPOSÉES EN PARTENARIAT

En complémentarité des dispositifs régionaux, la Région et Bpifrance s'associent pour le soutien des projets d'innovation en Bretagne, qu'ils soient en phase de faisabilité ou de développement, au travers de plusieurs dispositifs et appels à projets (subvention, avance remboursable, prêt à taux zéro, prêts participatifs d'amorçage...).

PACK DÉVELOPPEMENT

Pour améliorer la compétitivité de votre entreprise, vous avez des projets d'industrialisation ou de relocalisation de votre production, vous souhaitez revoir votre organisation interne, acquérir un nouvel équipement ou mutualiser vos ressources ? Bénéficiez du soutien de la Région pour définir et mener à bien votre projet.

Pour aider votre développement en Bretagne, la Région soutient la création et le démarrage de groupements d'employeurs qui recrutent des salarié-e-s à temps partagé.

> NOS SOLUTIONS

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ-E DANS L'ÉLABORATION DE VOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

■ PASS Conseil

Aide au financement d'un conseil externe pour accompagner les entreprises dans leur stratégie de développement.

MODALITÉS : Subvention jusqu'à 50 % de la prestation de conseil plafonnée à 15 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de tout secteur, sous réserve d'avoir participé ou de participer à une action collective structurante soutenue par la Région.

VOUS RECHERCHEZ UN FINANCEMENT POUR VOS INVESTISSEMENTS

■ PASS Investissement

Soutien financier aux investissements matériels et immatériels destinés à favoriser la compétitivité de l'entreprise et la création d'emplois durables et de qualité.

MODALITÉS : Avance remboursable.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises de production et de services aux entreprises, en création, s'engageant dans une phase de diversification créatrice de valeur ajoutée et créant au minimum 3 emplois CDI.

■ PASS Investissement TPE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Soutien aux investissements matériels non immobiliers nécessaires à la croissance des entreprises employant au plus 20 personnes et relevant de filières identifiées comme structurantes pour le territoire.

MODALITÉS : Subvention de 20 % des investissements de production plafonnée à 50 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : TPE de production et de services aux entreprises de production (hors entreprises de négoce).

■ PASS Commerce et artisanat

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Aide aux projets de création, reprise, modernisation ou extension d'entreprises par le soutien aux investissements immobiliers (dont ceux liés à l'accessibilité), de mises aux normes d'hygiène, d'embellissement et d'attractivité, et d'acquisition d'équipements immobiliers et matériels.

MODALITÉS : Subvention de 30 % des dépenses éligibles co-financée par la Région et l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) d'un montant maximum de 7 500 €.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises commerciales et artisanales de service indépendantes, cafés, restaurants et hôtels...

■ PASS Compétitivité IAA

Soutien aux investissements matériels de production ayant pour objectif de renforcer la compétitivité de l'entreprise, améliorer les conditions de travail des salarié-e-s, renforcer l'efficacité énergétique, accroître la préservation de l'environnement ou renforcer la qualité des aliments.

MODALITÉS : Mobilisation du FEADER sous forme de subvention, attribuée dans le cadre d'un appel à projets, en complément d'une subvention de la Région (et/ou d'autres financeurs publics...). PME : 40 % / ETI* : 30 % / GE coopératives : 25 % / GE** : 20 %.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises agroalimentaires qui transforment 70 % au minimum de matières premières agricoles.

AIDE CO-FINANCÉE PAR LE FEADER.

VOUS SOUHAITEZ REDÉFINIR VOS MOYENS LOGISTIQUES

■ PASS Logistique

Aide au financement d'études de faisabilité pour la mutualisation des flux logistiques entre 3 entreprises industrielles au minimum destinée à renforcer leur compétitivité, améliorer le service rendu aux clients et réduire les émissions de CO₂.

MODALITÉS : Subvention dont le montant est déterminé selon la nature et les enjeux du projet.

BÉNÉFICIAIRES : Structures voulant mutualiser les flux logistiques de plusieurs industriels : entreprises (chargeurs), associations, groupements d'intérêt économique (GIE)...

■ PASS Logistique Mer

Aide à l'étude des conditions et de la faisabilité du transport par bateau des produits d'une entreprise (import/export).

MODALITÉS : Subvention de 50 à 80 % des études et honoraires de conseil externe. Aide plafonnée à 80 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Toutes les entreprises jusqu'à 5 000 salarié-e-s.

> SOLUTIONS PROPOSÉES EN PARTENARIAT

■ PASS FLASH TPE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Prêt de 10 000 € sans garantie destiné à faciliter le financement du développement des TPE de 1 à 9 salarié-e-s, assorti d'un partenariat financier d'un montant équivalent. Demande en ligne (pret-tpe.bretagne.bzh).

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ PASS CROISSANCE TPE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Prêt sans garantie destiné à faciliter le financement du développement des TPE de 3 à 50 salarié-e-s, obligatoirement assorti d'un partenariat financier (fonds propres ou bancaires) d'un montant supérieur ou égal. Montant compris entre 10 000 et 50 000 €.

Demande en ligne (pret-tpe.bretagne.bzh).

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ PRÊT PARTICIPATIF DE DÉVELOPPEMENT

Prêt destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise en phase de croissance (investissements à faible valeur de gage et accroissement du BFR notamment) en complément de prêts bancaires. Montant de 100 000 €, déplafonné sous conditions à 500 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE BRETAGNE

Garantie d'emprunt jusqu'à 70 % pour faciliter l'obtention de prêts à moyen ou long terme auprès des établissements bancaires.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ BRETAGNE CAPITAL SOLIDAIRE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Soutien en capital de petits projets à fort taux de création d'emplois, principalement dans l'artisanat, le commerce et le service. Tickets d'investissement de 20 000 à 50 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS, LES BANQUES, DES PARTICULIERS.

■ BRETAGNE PARTICIPATIONS

Prise de participation de plus de 300 000 € pour renforcer les fonds propres des entreprises des secteurs « traditionnels » en phase de reprise, développement ou croissance externe.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE ET LA CAISSE D'ÉPARGNE.

■ BJE (Bretagne jeunes entreprises)

Investissement en capital destiné à renforcer les fonds propres et à accélérer la croissance des entreprises en transmission du territoire. Intervention jusqu'à 500 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE ET LES BANQUES DE PLACE.

PACK EXPORT

La prospection des marchés internationaux est une étape importante pour toute entreprise engagée sur la voie de la croissance. Pour vous aider à définir et sécuriser votre projet à l'export et vous accompagner dans la gestion de votre développement commercial à l'étranger, la Région met à votre disposition de nombreux dispositifs de conseil et de financement.

Bretagne Commerce International (BCI)

Grâce à son réseau local et mondial, BCI aide les sociétés bretonnes dans leur développement à l'international (informations réglementaires, veille sur les marchés, conseils stratégiques, organisation de salons ou missions à l'international, implantation de filiale...) et accompagne les projets d'investissement étrangers en Bretagne.

www.bretagnecommerceinternational.com

> NOS SOLUTIONS

VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOTRE ÉQUIPE POUR VOUS DÉVELOPPER À L'INTERNATIONAL

≡ PASS Export RH

Soutien au recrutement de la première ressource humaine dédiée à l'export d'une entreprise.

MODALITÉS : Subvention de 30 % des coûts salariaux chargés sur 12 mois, plafonnée à 15 000 € ; 50 % dans le cas d'une RH partagée entre deux entreprises.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production et de service aux entreprises (à l'exception des activités de négoce).

≡ PASS Export VIE

Prise en charge partielle du coût d'un VIE (Volontariat International en Entreprise) mis au service d'une ou de plusieurs entreprises pour favoriser le développement à l'export.

MODALITÉS : Subvention de 30 % des indemnités versées par l'employeur ou les employeurs au VIE, hors frais de gestion Business France et ce, jusqu'à 18 mois.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production et de service aux entreprises de production.

VOUS SOUHAITEZ PROSPECTER LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

≡ PASS Export salon

Accompagnement des entreprises souhaitant participer à des actions à l'international (salons spécialisés, conventions d'affaires...).

MODALITÉS : Subvention de 50 % des coûts logistiques des événements.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production et de service aux entreprises, dans le cadre d'actions collectives et de déplacements portés par BCI et la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat.

≡ PASS Export Com

Contribution au financement de supports de communication en langue(s) étrangère(s) à vocation commerciale.

MODALITÉS : Subvention représentant 50 % maximum des dépenses éligibles (minimum 4 000 € et maximum 30 000 €) et plafonnée à 15 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production et de service aux entreprises de production.

→ Toute l'info sur entreprise.bretagne.bzh

SOUTENIR TOUS LES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Afin de répondre aux besoins propres de certains secteurs économiques, la Région développe et met en œuvre un ensemble d'aides et de dispositifs spécifiques.

→ Retrouvez toute l'information relative à ces aides et dispositifs sectoriels de la Région sur bretagne.bzh

AGRICULTURE

Contribuer à la compétitivité du secteur

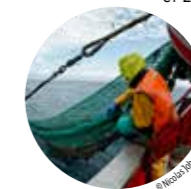
Région légumière de premier plan, première région française pour la production animale, l'agriculture bretonne a su conserver une place importante sur le plan national et reste un secteur traditionnel majeur de l'économie régionale. La Région accompagne l'évolution des filières agricoles par la mise en œuvre de nombreuses aides. Pour soutenir les professionnels, elle a récemment développé, avec ses partenaires, trois dispositifs dans le cadre des plans Porc, Lait et Viandes bovines. Aujourd'hui mobilisables, ces aides financières ont pour objectif d'accompagner les efforts de modernisation, et plus largement d'investissement, et de soutenir les projets d'installation.



PÊCHE ET AQUACULTURE

Gérer la ressource durablement

La Bretagne est la première région maritime de France. Fortes de 15 000 emplois directs et 2 500 entreprises, la pêche et l'aquaculture constituent des secteurs clés de son attractivité économique. Confrontée aujourd'hui au défi du développement durable, la filière pêche et aquaculture bretonne amorce une étape importante de sa modernisation. Consciente de l'enjeu majeur que représente la préservation des ressources halieutiques, la Région Bretagne accompagne les professionnels dans leur activité. Elle soutient notamment les projets de première installation de jeunes aquaculteurs et patrons pêcheurs et participe au développement des entreprises halio-alimentaires (acquisition de matériel, logistique, maîtrise des risques sanitaires, études marketing...).



CULTURE

Soutenir les industries de la création

La Bretagne se singularise par la richesse de sa création cinématographique et audiovisuelle. De nombreux réalisateurs, producteurs, techniciens et comédiens ont su s'organiser pour faire connaître et reconnaître des compétences dans ces domaines. Grâce à son soutien depuis plus de 10 ans, la Région contribue à faire émerger de nouveaux talents et des initiatives régionales singulières. Elle accompagne le développement et la structuration d'une communauté d'entrepreneurs et l'emploi du secteur en Bretagne. Elle s'engage également auprès des éditeurs de livres et des producteurs de musique enregistrée et participe à la concrétisation de leurs projets par la mise en œuvre d'une stratégie adaptée à leurs besoins spécifiques. Par son aide, elle encourage la diversité de la création et l'amélioration de la diffusion des œuvres bretonnes sur le territoire national.



TOURISME

Encourager les démarches innovantes

Chaque année, la Bretagne comptabilise environ 100 millions de nuitées touristiques sur son territoire, pour 9 millions de touristes. Face à de nouveaux usages et de nouveaux acteurs, les professionnels du tourisme en Bretagne doivent aujourd'hui s'adapter pour continuer à être compétitifs à l'échelle nationale et internationale. Pour soutenir cette évolution nécessaire, la Région encourage l'émergence de démarches innovantes et exemplaires, partout sur le territoire. Elle apporte ainsi son aide à des projets de création et d'amélioration d'équipements touristiques de loisirs et soutient la modernisation de l'hôtellerie, en « dur » ou de plein air, et de gîtes d'étapes labellisés, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité touristique de la Bretagne.

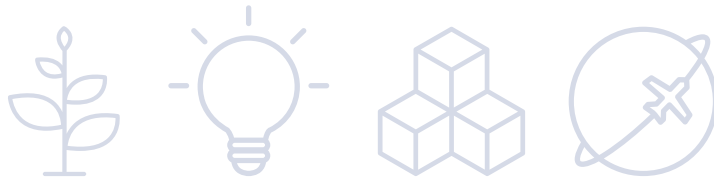


NAUTISME

Développer le potentiel et la notoriété de la filière

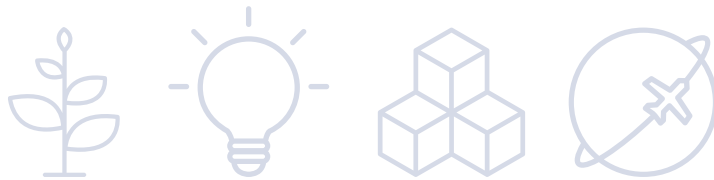
Avec presque un quart des ventes nationales de bateaux, la Bretagne figure dans le peloton de tête des régions nautiques. Les 1 200 entreprises du secteur sont créatrices de richesse et d'emplois sur tout le territoire, bien au-delà des retombées directes de leurs propres activités. Principalement constituée de TPE, la filière des constructeurs bretons s'est positionnée avec succès sur des marchés de niche ; un positionnement qui lui a permis de résister aux crises récentes du marché et, dans de nombreux cas, de poursuivre sa croissance, notamment à l'export. Depuis 10 ans, la Région finance un plan d'actions, en partenariat avec les Chambres de métiers et de l'artisanat, pour accompagner le développement de ce secteur emblématique et accroître la compétitivité des TPE bretonnes du nautisme.





Ar skoazelloù d'an embregerezhioù

HON DISKOULMOÙ D'HO EZHOMMOÙ



Aïder és enterprinzes

VOS BEZEINS, NOS CHIEUS



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
KUZUL-RANNVRO BREIZH
CONSAIL REJIONA DE BERTÉGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.bretagne.bzh